



AGENCE FAIDHERBE PARIS 12
Depuis 1990

Conduite d'un quadricycle léger à moteur (permis AM option quadricycle léger)

Référence de l'action : ECF T085 indice 01
Version 01 de l'école de conduite ECF FAIDHERBE

Objectifs :

Informier et sensibiliser les jeunes à la conduite d'un quadricycle à moteur en vue d'obtenir la validation du permis AM option quadricycle à moteur conformément à l'arrêté du 8 novembre 2012.

Public concerné et pré-requis :

- Être âgé d'au moins 14 ans
- Être détenteur de l'ASSR niveau 1 ou 2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière passée en classe de 5ème et 3ème) ou ASR (Attestation de Sécurité Routière)
- Autorisation parentale (fournie)

NB : Le suivi de l'option Cyclomoteur vaut reconnaissance du suivi de l'option quadricycle léger à moteur.

Qualification des formateurs :

- Enseignant titulaire du Titre Professionnel ECSR et du CCS Deux Roues (ou du BEPECASER et de la mention Deux Roues) et, de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Enseignants ayant suivi la formation interne ECF spécifique pour l'enseignement du Permis AM.

Moyen pédagogiques et techniques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adolescents.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Quadricycles légers à moteur homologué.
- Documents d'informations.
- Aire d'évolution.
- Livret de formation « AM »

Effectifs :

1 voiture en circulation par enseignant

Horaires :

Suivant vos disponibilités et celles de l'agence, planning de formation remis en amont

Durée :

8 heures minimum, sur à raison de 4 heures maximum par jour. Tout dépassement de cette durée requiert l'accord express de l'élève et de l'un au moins de ses parents ou de son représentant légal, s'il est mineur. La durée totale des séquences 2 et 4 est de 6 heures minimum.

Programme :

Séquence 1.

Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes).

Séquence 2.

Formation à la conduite hors circulation (minimum 1 heure).

Séquence 3.

Apports théoriques (code de la route), (30 minutes).

Séquence 4.

Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (minimum 3 heures de conduite effective par élève).

Séquence 5.

Sensibilisation aux risques (minimum 1 heure). Cette séquence clôture la formation et **se déroule en présence, pour les élèves mineurs, de l'un au moins des parents ou du représentant légal.**

Modalités d'évaluation des acquis :

Évaluations continues et évaluations de synthèse correspondantes au REMC.

Sanction visée :

Attestation de suivi de la formation pratique du Brevet de Sécurité Routière en vu de la délivrance du permis AM option quadricycle léger.

FICHE DESCRIPTIVE ANNEXE (ECF.FP.A 004 indice 06) à un devis, un contrat ou une convention de formation professionnelle (Voir le règlement intérieur du centre de formation)

Paraphe OF :

Paraphe commanditaire :

ECF FAIDHERBE

29 Rue Chaligny 75012 PARIS
Agr E.01.075.2865.0- Siret 37990839500013

ECF FAIDHERBE

36 Rue Chaligny 75012 PARIS
Agr E.11.075.3296.0- Siret 37990839500021

ECF PARIS 12

130 Bis Boulevard Diderot 75012 PARIS
Agr E.16.075.0011.0- Siret 37990839500039

TVA Intercommunautaire FR 29037990839 / NAF 8553 Z / S.A.R.L Au Capital De 7500€ / Tel : 01.43.79.79.18 / Mail : ecffaidherbe@orange.fr

GRUPE ECF - www.ecf.asso.fr